

Niveaux et tendances des besoins non satisfaits de planification familiale au Bénin : Facteurs explicatifs et changements dans le temps

Mouftaou Amadou Sanni
Université d'Abomey-Calavi (UAC), Cotonou/Bénin
Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP)
03 BP 1079 , Cotonou- Bénin
Tél☐(+ 229) 21 30 07 70 / 95 45 87 82
Fax☐(+ 229) 21 30 37 70
mouftaouamadousanni@yayoo.fr

Résumé

Généralement lorsqu'on analyse les besoins non satisfaits en matière de planification familiale, les femmes mariées ou les adolescents/jeunes ont été le plus souvent ciblés dans les travaux empiriques. Dans la mesure où l'institution du mariage s'érode en Afrique subsaharienne et qu'il se développe un contexte de femmes mère-enfant plutôt celui mère-épouse, cet article propose d'examiner plutôt ce problème chez les femmes en âge de procréer du Bénin. Les femmes en âge de procréer sexuellement actives qui ne désirent pas concevoir une grossesse au moment des EDS ont un besoin de planification familiale; elles constituent la population étudiée à chacune des trois EDS du pays. Celles d'entre elles qui n'utilisent pas de contraception moderne au moment des enquêtes ont un « besoin non satisfait » en matière de planification familiale efficace. C'est la variable expliquée dans l'étude. La régression logistique simple a permis d'identifier les facteurs individuels qui influencent les besoins non satisfaits en PF par les femmes.

Le niveau de scolarisation atteint et le statut matrimonial sont deux facteurs influençant au cours des trois périodes d'étude les besoins non satisfaits en matière de PF. Le niveau secondaire ou plus s'est particulièrement illustré comme requis pour des changements en faveur d'une satisfaction des besoins potentiels de planification des naissances. Dans cette optique, l'éducation a été suggérée comme secteur clé à promouvoir pour l'amorce d'un développement favorable à l'atteinte des programmes de développement, en particulier, ceux de planification familiale efficace.

Introduction

Les décennies récentes au Bénin se caractérisent par des taux de croissance démographique excessifs, résultant d'une réduction progressive des décès et d'une augmentation des taux de natalité. Les conséquences se tradu-

isent par la santé précaire des femmes et des enfants, la lenteur de la croissance économique, la pauvreté, le surpeuplement des écoles et des structures sanitaires, la surcharge des infrastructures et l'épuisement des ressources naturelles (Amadou Sanni et al., 2011). Les taux de chômage et

d'inégalités sociales sont en hausse continue et rapide, contribuant aux conflits sociaux (Amadou Sanni, Michozounou et Flénon, 2011). Pourtant, nombreuses parmi les femmes interrogées lors des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) du pays déclarent avoir eu des grossesses sans les avoir souhaité au moment venu. Malheureusement, le recours à la contraception efficace, c'est-à-dire moderne, demeure faible selon les mêmes enquêtes EDS.

Il existe donc, dans le pays, d'importants besoins non satisfaits en matière de planification familiale efficace. Ces besoins non satisfaits contribuent directement, non seulement aux taux de croissance démographique élevés du pays, mais surtout, aux forts taux de mortalité maternelle et infantile, compromettant la santé reproductive. Répondre à ces besoins non satisfaits devient ainsi impératif pour empêcher les milliers de décès maternels ou infanto-juvéniles. La planification familiale efficace permet d'éviter les grossesses rapprochées ou non désirées et de réduire notablement le nombre de décès maternels. Elle est une stratégie fondamentale pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD. Elle est légitime pour des motivations économiques ou de droits humains tout à fait valables.

Toutefois, la satisfaction de cette légitimité nécessite des actions ciblées et intégrées, en particulier, la parfaite connaissance des niveaux de besoins insatisfaits, des facteurs explicatifs et de leur évolution au fil du temps pour de nouvelles orientations stratégiques des programmes mis en œuvre. Quels sont les niveaux et les tendances des besoins

non satisfaits en matière de planification familiale efficace dans le pays? Quels sont leurs déterminants? Ont-ils changé au fil du temps? Telles sont les questions centrales de cette étude dont les objectifs sont de décrire les fréquences de besoins non satisfaits ainsi que leur tendance, puis, d'identifier leurs déterminants. Les travaux empiriques sur ces mêmes questions en Afrique subsahariennes ont généralement porté sur les femmes mariées (Bongaarts et Sinding, 2010; Westoff et Akinrinola, 2000) ou les adolescents jeunes (Biddlecom, Awusabo-Asare et Akinrinola, 2010; Gueye, Castle et Konaté, 2001). La présente étude cible plutôt les femmes en âge de procréer, mariées ou non, ayant des besoins de planification familiale non satisfaits.

1 Données et méthodes

Cette étude se concentre sur les besoins potentiels de planification familiale. Il s'agit du désir d'une femme, sexuellement active et fertile, de ne pas avoir d'enfant à un moment donné. Ces besoins sont de deux types : soit que la femme ne veut plus avoir d'enfant pour le reste de sa vie génésique, ou plutôt, qu'elle souhaiterait avoir d'enfant, mais à un moment futur. Dans le premier cas, il s'agit du groupe de femmes qui ont un besoin potentiel de limitation des naissances ; tandis que dans le second cas, les femmes expriment potentiellement un besoin d'espacement ou d'ajournement des naissances. **Les femmes non-fertiles ou sous-fertiles et les femmes enceintes ou en aménorrhée post-partum n'ont pas de besoin en matière de planification familiale**, car, même actives sexuellement, elles ne sont pas exposées au ris-

que de concevoir une grossesse et donc ne peuvent donner naissance à un enfant à cet état. Celles parmi les femmes ayant un besoin de planification des naissances qui n'utilisent, cependant aucune méthode moderne de contraception, ont un besoin non satisfait en matière de planification familiale efficace.

1.1 Sources de données et Portée de l'étude

Tel que défini ci-dessus, les données disponibles et adaptées pour l'analyse des tendances des besoins de planification de familiale et de leur satisfaction sont celles des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS). Elles sont mobilisées dans cet article. Les principaux critères de recours à ces sources de données sont relatives à la possibilité : de mesures pertinentes de la demande et de la pratique contraceptive moderne, d'une part, puis, d'autre part, d'analyse comparative ou de tendances à l'aide des trois opérations réalisées dans le pays respectivement en 1996, 2001 et 2006. L'étude cible l'ensemble des femmes en âge de procréer ayant un besoin potentiel de planification des naissances. On distingue parmi ces femmes, celles qui utilisent une méthode moderne de contraception, leur besoin est satisfait ; puis, celles qui n'utilisent aucune méthode moderne de contraception ; alors, elles ont un besoin non satisfait. Mais, pourquoi cible-t-on ici les femmes en âge de procréer alors que les travaux antérieurs se concentrent, plus souvent, sur les femmes mariées ou les adolescentes/jeunes?

La raison est simple; elle découle de ce que d'importants changements s'opèrent aujourd'hui dans l'environne-

ment socioéconomique des populations béninoises. L'urbanisation et la scolarisation croissantes, ainsi que l'exposition aux médias favorisent le déclin progressif des normes traditionnelles de sexualité, de nuptialité et de fécondité. Les pratiques sexuelles et matrimoniales se diversifient ; et, l'obligation ou l'importance de la virginité au moment d'entrée en vie féconde (i.e. au premier mariage) a disparu (Amadou Sanni, 2001). Les fréquences de femmes épouses-mères reculent au profit d'une émergence des femmes mères-enfant. Ces dernières ont généralement plus tendance à reporter leurs naissances ou à les limiter à cause de l'incertitude de leurs relations amoureuses (Oppenheimer, 1994 et 1988; Grossbard-Schechtman, 1993). Pourtant, elles sont moins nombreuses à pratiquer la contraception moderne ; elles ont plus souvent recours à l'avortement pour éviter des grossesses spontanées (Guillaume et Desgrées du Loù, 2002). Ces avortements, généralement clandestins, sont associés au problème de santé publique grandissant et représentent une cause majeure de mortalité et de morbidité maternelles au Bénin (Amadou Sanni, 2009). La planification familiale efficace, comme mode de satisfaction d'une demande de contraception, ne concerne donc pas seulement les femmes mariées ou les adolescentes/jeunes, mais aussi, et tout autant, les autres femmes en âge de procréer ayant un besoin potentiel, d'où leur sélection pour cette étude.

1.2 Fondements théoriques de l'étude : Hypothèses et variables

Au Bénin, les raisons de non satisfaction des besoins en matière de planification familiale efficace sont multiples. Essen-

tiellement, on peut retenir, d'une part, les niveaux élevés de mortalité infantile, puis, d'autre part, les préjugés ou méfiances quant aux effets indésirables des contraceptifs modernes, leur désapprobation sociale ou communautaire et la résistance du conjoint (Amadou Sanni, 1995 et 2009). Par ailleurs, le nombre d'enfants désirés par les femmes demeure élevé ; il est de 5,2 lors de la dernière EDS du pays en 2006. L'enfant tient donc encore une place très importante dans les organisations sociales du pays, quel que soit le milieu, en jouant une fonction d'assurance indispensable à la survie des familles (Amadou Sanni, Flénon, Gastineau, Gibigaye et Michozounou, 2011).

Le recours contraceptif est fortement corrélé au niveau contextuel du développement humain; en particulier, le niveau de scolarisation de la population, notamment celui des femmes, qui demeure faible globalement et la mortalité des enfants encore élevée par rapport à la moyenne en Afrique. Dans de tels contextes de pauvreté où de nombreuses femmes idéalisent encore une famille nombreuse (Amadou Sanni, 1997), les programmes de planification familiale actuellement mis en œuvre, qui visent à réduire le nombre de grossesses non planifiées, et, implicitement légitiment et diffusent ainsi l'idée de familles moins nombreuses, ne peuvent pas être populaires.

C'est pourquoi, dans cette étude, l'accent est mis sur le statut socioéconomique de la femme comme facteur de changement social le plus susceptible d'expliquer les différences de satisfaction des besoins de planification familiale efficace. Le comportement reproducteur doit être compris

en terme de position sociale de la femme, mais pas seulement en termes d'impact général des changements économique et socioculturel de l'environnement, exclusivement privilégiés dans diverses théories et travaux empiriques à cet effet (Grossbard-Schechtman et Granger, 1998 ; Akinrinola, 1995). Certes, les changements de contextes socioculturels et économiques des populations participent à l'évolution des comportements sociodémographiques ; mais, ces facteurs ne pourront véritablement conduire au changement des comportements reproducteurs que s'ils conduisent au changement du statut socioéconomique traditionnel des femmes.

Nous espérons ainsi que plus le statut socioéconomique d'une femme est basse, plus élevée est sa propension à ne pas satisfaire son besoin de planification familiale. Le statut socioéconomique est un concept multidimensionnel, prenant en compte les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et culturelles de la femme ainsi que celles de son ménage et de son environnement communautaire. Mais, les caractéristiques individuelles sont plus importantes; car, ce sont elles qui déterminent en dernier ressort le comportement individuel. Les plus fortement déterminantes sont le niveau de scolarisation de la femme, son statut d'occupation économique et le milieu de résidence actuelle. Elles sont corrélées avec la génération (âge) et affectent le statut matrimonial et la parité atteinte (Amadou Sanni, 2001).

On estime ainsi que : *Moins les niveaux de scolarisation sont élevés, plus les femmes sont susceptibles d'avoir un*

besoin non satisfait en matière de planification familiale efficace. Il en est de même de leur statut dans l'activité ; les ménagères ou dans l'auto-emploi doivent être plus enclines à des besoins non satisfaits que les autres. On s'attend, par ailleurs, que les femmes rurales, mariées légalement ou ayant une parité relative faible soient plus amenées à ne pas satisfaire leur besoin de planification familiale comparativement aux autres, respectivement. Seules ces variables sont modélisées dans cette étude ; elles sont décrites dans le tableau A1 en annexe. Ce tableau donne, par ailleurs, la taille et la structure des échantillons étudiés aux différentes enquêtes.

Il y a incontestablement, divers autres facteurs relevant tant du niveau individuel que familial ou ménage et même contextuel. Les données utilisées ainsi que la méthode statistique retenue ici ne permettent malheureusement pas la mise en évidence convenable des effets de ces variables ménage et contextuelles. Même en termes de caractéristiques individuelles, la religion et le milieu de socialisation sont aussi pertinentes dans l'explication du comportement contraceptif des individus. En effet, l'encadrement en termes de répertoires socioculturels des hypothèses ci-dessus formulées est nécessaire pour mesurer la pleine portée des variables socio-économiques et démographiques retenues. Les données utilisées ne permettent pas d'opérationnaliser convenablement ces facteurs. La mobilité des enfants ainsi que la multiplicité récente des églises et des doctrines religieuses qui caractérisent les sociétés béninoises ne sont pas intégrées dans les questionnaires standardisés des EDS.

1.3 Méthodes d'analyse

Nous procédons en une analyse à deux niveaux. Dans un premier temps, nous décrivons la structure des besoins non satisfaits en matière de planification familiale selon les différentes valeurs ou modalités des variables explicatives ci-dessus retenues. Dans un second temps, nous examinons à l'aide d'une analyse multivariée classique les déterminants du besoin non satisfait en matière de planification familiale.

L'analyse descriptive

Elle repose sur les **mesures relatives**. Celles-ci consistent à déterminer les risques relatifs d'un besoin non satisfait en matière de planification familiale. C'est une méthode descriptive qui permet une comparaison dans le temps et dans l'espace. On calcule premièrement les taux dans chacun des groupes (ou populations) ciblés, puis, ensuite, le ratio des taux calculés. Ce ratio des taux permet de comparer différentes populations entre elles ou la même population sur plusieurs périodes différentes, comme c'est le cas dans cette étude. Le ratio des taux donne la probabilité relative (risque relatif/comparatif) ou la différence dans les fréquences des besoins non satisfaits dans une sous-population comparée à une autre sous-population, ou entre deux périodes pour la même population.

Par exemple ; supposons que nous comparons les besoins non satisfaits des femmes qui veulent limiter les naissances à celles qui veulent plutôt les ajourner. Si les taux de besoin non satisfait sont de 40,98% et 73,44% respectivement chez celles qui limitent et celles qui espacent leurs naissances, en prenant les femmes qui limitent comme référence, le ratio des taux est le rap-

port : $(0,7344/0,4098 = 1,79)$. On dira que la probabilité d'un besoin non satisfait en matière de planification familiale est 1,79 fois plus élevée pour l'espacement des naissances que pour sa limitation. Nous y reviendrons plus concrètement lors de la présentation des résultats d'analyse.

L'analyse explicative multivariée

La variable expliquée est la non satisfaction de besoin de PF ; elle est dichotomique, prenant la valeur 1 lorsque la femme n'utilise aucune méthode moderne de contraception (besoin non satisfait en PF) et la valeur 0 si elle utilise actuellement une méthode moderne de contraception. La régression logistique est utilisée à cet effet. Dans cette analyse, si est la probabilité de n'utiliser aucune des méthodes modernes de contraception, la variable dépendante de l'étude est $\text{Log} (\Pi/1-\Pi)$ et le modèle d'analyse s'écrit :

$$\text{Log} (\Pi/1-\Pi) = \beta_0 + \sum \beta_k X_k$$

- $(\Pi/1-\Pi)$: est l'odds ou la propension à ne pas utiliser la contraception moderne.
- $\text{Log} (\Pi/1-\Pi)$ est le logarithme de l'odds de ne pas utiliser la contraception moderne.
- Les β_k sont les coefficients de régression. Ils mesurent l'effet de chaque variable explicative sur le logarithme de l'odds (ou la propension) à ne pas utiliser la contraception moderne.

Ainsi, plutôt que la variable dépendante elle-même comme c'est le cas dans la régression linéaire, c'est la transformée logarithmique de la côte (ou propension) de celle-ci qui est linéaire. Nous abordons la procédure d'interprétation

de ces coefficients au moment de présenter les résultats d'analyse proprement dite.

2 Structure et tendances des besoins non satisfaits en matière de planification familiale

L'analyse descriptive effectuée dans cette partie de l'étude est une étape vers la compréhension des effets respectifs de chacune des facteurs explicatifs retenus sur la non satisfaction des besoins en matière de planification familiale. Nous décrivons ci-après les tendances des niveaux non satisfaits selon le type de besoin ; puis, nous abordons ensuite les risques comparatifs de non satisfaction de la PF selon les catégories des variables retenues et décrites au tableau A1 en annexe.

2.1 Structure et évolution récente des besoins en matière de planification familiale

Parmi les 1949 femmes ayant un besoin potentiel de planification familiale en 1996, 75% souhaitent ajourner les naissances ; ce pourcentage a évolué légèrement et continuellement à la baisse au cours des enquêtes suivantes, atteignant respectivement 73% en 2001 et 68% en 2006 (tableau 1). Il émerge ainsi une tendance progressive à l'idée d'une limitation des naissances. Mais les taux de non satisfaction de ces besoins potentiels restent très élevées, tant au sein de celles qui souhaitent retarder leurs naissances que parmi celles qui désirent ne plus avoir d'enfant avec un écart important d'environ 8% en 1996, l'espacement des naissances étant associés, contrairement à notre attente, à une fréquence de besoin non

satisfait (62%) nettement plus faible (70%) que celle du souhait d'une limitation

Tableau I Structure des besoins en PF et taux de non satisfaction selon le type de besoin

Type de besoin en PF	Besoins de PF (%)			Besoins non satisfaits (%)		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Espacement Naissances	75	73	68	61,8 (1471)	61,3 (2016)	62,9 (5354)
Limitation Naissances	25	27	32	69,5 (478)	57,4 (730)	63,5 (2531)
Ensemble	100	100	100	63,7 (1949)	60,3 (2746)	63,1 (7881)

NB : Les chiffres entre parenthèses sont les dénominateurs du calcul des taux de BNS. C'est les effectifs de besoin en PF selon le type de besoin

Toutefois, la tendance des taux de non satisfaction n'est pas homogène selon ces deux types de besoin de planification familiale. Alors qu'il s'observe une évolution monotone à la baisse des taux de non satisfaction chez les femmes qui souhaitent retarder une naissance, aucune tendance clairement cohérente ne se dessine dans le temps au sein de celles qui désirent limiter les naissances.

2.2 Risques comparatifs d'un besoin non satisfait en matière de planification familiale

Le tableau 2 ci-après décrit, par caractéristique individuelle retenue pour l'explication des besoins non satisfaits, les probabilités relatives, d'une catégorie de la variable par rapport celle retenue comme référence. La catégorie de référence est celle ayant la valeur 1 dans ce tableau 2. Comme cela a été présenté précédemment, les autres valeurs des autres catégories d'une var-

iable sont des ratios des taux ; c'est-à-dire, le rapport du taux de besoin non satisfait d'une catégorie (cf. Tableau A2) par celui de la catégorie de référence. Le ratio de taux compare la probabilité d'un besoin non satisfait d'une catégorie à celle de référence

Parmi les variables explicatives retenues dans cette étude, seules la cohorte de naissance (c'est-à-dire le groupe d'âge des femmes) et le type de besoin (espacement ou limitation) n'indiquent pas de différence importante en matière de recours contraceptif moderne et donc de satisfaction des besoins de planification familiale. Les autres variables présentent une baisse sensiblement significative mais peu importante. Considérant les facteurs sociodémographiques, outre la cohorte de naissance, le statut matrimonial et la parité ont été retenues.

Tableau 2 Risques relatifs d'un besoin non satisfait selon les caractéristiques individuelles

	1996	2001	2006
Type de besoin			
Espacement	1	1	1
Limitation	0,9	1,1	1,0
Cohorte de naissance			
24-34	1	1	1
15-24	1,0	1,1	1,0
35-49	1,1	1,0	1,2
Etat Matrimonial			
Mariage formel	1	1	1
Mariage non formel	1,1	0,8	1,1
Non mariée	<u>1,3</u>	<u>1,4</u>	<u>1,4</u>
Célibataire	1,0	1,1	0,9
Parité Atteinte			
3 - 4	1	1	1
0 - 2	1,09	1,10	0,94
6 et +	<u>0,7</u>	<u>1,1</u>	<u>1,2</u>
Scolarisation			
Non scolarisée	1	1	1
Primaire	0,9	1,0	0,8
Secondaire et plus	<u>0,7</u>	<u>0,7</u>	<u>0,6</u>
Statut d'occupation			
Salariée	1	1	1
Ne travaille pas	<u>1,8</u>	<u>1,4</u>	<u>1,4</u>
Auto emploi	1,7	1,4	1,6
Milieu résidence			
Rural	1	1	1
Urbain	<u>1,0</u>	<u>1,0</u>	<u>0,8</u>

Les résultats concernant le statut matrimonial indiquent que la différence la plus significativement importante s'observe chez les femmes non mariées qui ont une probabilité de ne pas satisfaire leur besoin en matière de planification familiale de 1,7 fois plus élevée que les mariées formelles, écart qui s'est réduit en 2001 et 2006 atteignant 1,4

aux deux périodes. Surprenant est le résultat relatif à la parité atteinte. En effet, alors qu'on espère que plus une femme a d'enfant, plus elle est susceptible de satisfaire efficacement son besoin de PF, une tendance contraire s'observe selon les enquêtes récentes; les femmes ayant 6 enfants ou plus en 2006 ont une probabilité de besoin non

satisfait de 1,2 fois plus élevée que celle des femmes ayant eu 3-4 enfants ; ces ratios ont progressivement augmenté depuis 2001, soit de 1,1 et 0,7 respectivement en 2001 et en 1996. C'est un résultat qui mérite d'être examiné sérieusement s'il se confirme à l'issue des analyses multivariées.

Trois facteurs déterminant le statut socioéconomique de la femme ont aussi été retenus : Le niveau de scolarisation, le statut d'occupation économique et le milieu de résidence. Une tendance monotone cohérente se dessine clairement dans le temps pour ces trois facteurs et conforte notre espérance. Les femmes scolarisées au niveau secondaire ou plus sont considérablement moins enclines à un besoin non satisfait que les autres ; leur probabilité est de 0,7 fois celle des femmes non scolarisées ; l'écart se creuse davantage, mais très légèrement au cours de la décennie de l'étude, atteignant 0,6 en 2006. Quant au statut d'occupation économique, les femmes non salariées, ont remarquablement et significativement une probabilité de 1,8 fois plus élevée que celle des femmes salariées ; mais cet écart se rétrécit avec un ratio qui chute à 1,4 tant en 2001 qu'en 2006. Enfin, la probabilité d'un besoin non satisfait selon le milieu de résidence, qui ne semble pas discriminante en 1996 et en 2001, le devient plus récemment en 2006. La résidence en milieu urbain réduit la probabilité d'un besoin non satisfait qui devient 0,8 fois celle du milieu rural.

2.3 Tendances des risques comparatifs de satisfaction des besoins de planification familiale

Nous examinons ci-après, par catégorie de variable étudiée dans la section

précédente, l'évolution relative des probabilités d'un besoin non satisfait en matière de planification familiale. L'enquête de 1996 est considérée comme la référence et les ratios sont calculés pour les enquêtes de 2001 et 2006. Les résultats obtenus (cf. tableau 3) montrent qu'il est difficile de généraliser les tendances ; car, pour certaines catégories de femmes d'une variable, soit une baisse est observée entre 1996 et 2001, suivi d'une hausse entre 2001 et 2006 ; soit c'est une situation inverse. Une telle irrégularité, loin de fournir une conclusion, pourrait se justifier par la nature endogène des réponses aux questions sur le désir d'avoir un enfant, qui, toutefois, exprime une opinion variable selon le temps et les circonstances de l'enquête. Il en est de même de l'inconstance possible des données relatives à l'usage des méthodes contraceptives. Mais ce qui est intéressant, c'est que la direction des évolutions observées, bien que quasi-stagnante, est généralement à la baisse des propensions à un besoin non satisfait.

Les variables pour lesquelles des catégories dégagent des tendances clairement monotones sont, une fois encore, celles décrivant le statut socioéconomique de la femme. Ainsi, les femmes ayant un niveau scolaire secondaire ou plus, ou celles se déclarant sans emploi « Ne travaille pas », ou encore, celles résidant en milieu urbain, ont connu une probabilité très légèrement moins élevée en 2006 ; soit 0,9 fois celles de 1996. Encore surprenant est le résultat obtenu au niveau de la parité atteinte. Les femmes ayant déjà eu 3-4 enfants, d'une part, puis, celles ayant eu 6 enfants ou plus, d'autre part,

ont connu régulièrement et paradoxalement une augmentation de leur pro-

pension à un besoin non satisfait entre les différentes enquêtes.

Tableau 3 Evolution des risques relatifs d'une période à une autre

Variables	1996	2001	2006
Type de besoin			
Espacement	1	1,0	1,0
Limitation	1	0,8	0,9
Cohorte de naissance			
15-24	1	1,0	1,0
24-34	1	0,9	1,0
35-49	1	0,9	1,0
Etat Matrimonial			
Célibataire	1	1,1	0,9
Mariage formel	1	0,9	1,0
Mariage non formel	1	0,7	1,0
Non mariée	1	1,0	1,1
Parité Atteinte			
0-2	1	1,5	1,4
3-4	1	<u>1,5</u>	<u>1,7</u>
6 et +	1	<u>2,3</u>	<u>2,7</u>
Scolarisation			
Non scolarisée	1	0,95	1,05
Primaire	1	1,04	0,99
Secondaire et plus	1	<u>1,0</u>	<u>0,9</u>
Statut d'occupation			
Ne travaille pas	1	<u>1,0</u>	<u>0,9</u>
Salariée	1,00	1,2	1,1
Auto emploi	1	0,9	1,0
Milieu résidence			
Urbain	1	<u>1,0</u>	<u>0,9</u>
Rural	1	0,9	1,1
Ensemble	1	0,9	1,0

La surprise de ce résultat résulte notamment de ce que les données du tableau 1 indiquent une fréquence de plus en plus élevée des besoins potentiels de planification familiale pour la limitation des naissances. Toutefois, cette étape descriptive ne favorise

aucune déduction, n'intégrant pas les effets concurrents des autres facteurs. Il serait donc imprudent avec ces descriptions de conclure à une relation précise entre les caractéristiques examinées sans que des analyses plus approfondies soit faites, prenant simultanément en

compte les effets de toutes les dimensions explicatives avancées théoriquement ; cette analyse multivariée est abordée ci-après.

3 Dynamiques récentes des facteurs explicatifs des besoins non satisfaits

Nous nous penchons maintenant sur les déterminants des besoins non satisfaits et leurs tendances. La régression logistique classique est utilisée pour évaluer l'effet des variables indépendantes retenues sur la propension à un besoin non satisfait en matière de planification familiale aux trois périodes (1996, 2001 et 2006). Dans une régression logistique, contrairement à la régression linéaire, les coefficients de régression logistique ne sont pas interprétables. Ces coefficients indiquent l'effet du facteur concerné sur le logarithme de l'odds (ou la cote) d'avoir un besoin non satisfait. En conséquence, on interprète les valeurs des exponentiels des coefficients. Cette valeur de $\exp(b)$ est le Rapport de Cote lorsque b est le coefficient d'une modalité d'une variable explicative (catégorie d'intérêt) sur celle de la catégorie de référence de valeur 1 (i.e. $\exp(0)$). Ces rapports de cote à chaque période figurent au tableau 4.

Une interprétation aisée et pratique de $\exp(\beta)$ nécessite qu'on calcule la quan-

tité $100*[\exp(\beta)-1]$; elle indique le pourcentage du changement de la cote de subir l'événement étudié (c'est-à-dire : avoir un besoin non satisfait) d'une femme appartenant à la catégorie d'intérêt par rapport à une femme de la catégorie de référence. Notre interprétation des résultats s'inscrit dans cette approche.

3.1 Type de besoin en planification familiale

Le type de besoin potentiel en matière de planification familiale est susceptible également d'affecter sa satisfaction. Très souvent on espère que les femmes qui désirent limiter leurs naissances soient plus enclines à l'usage de la contraception efficace que celles qui souhaitent ajourner des naissances. Les analyses descriptives précédentes n'établissent pas explicitement de différence à cet effet entre ces deux catégories de femmes. La comparaison de ces deux catégories de femmes n'indique pas d'écart important de risque relatif d'un besoin non satisfait de PF. Toutefois, alors que le risque d'un besoin non satisfait n'a pas changé d'une enquête à l'autre chez les femmes qui veulent espacer, une tendance timide à la baisse des ratios, par rapport à 1996, est observée en 2001 et 2006 chez les femmes qui veulent limiter les naissances.

Tableau 4 Risques relatifs (expo (b)) d'un besoin non satisfait en matière de planification familiale par période d'enquête

Variables explicatives	1996	2001	2006
Milieu de résidence	ns	ns	***
Urbain	0,870ns	0,926 ns	0,708***
Rural	Ref	Réf	Ref
Cohorte de naissance	*	ns	***
15-24 ans	1,280ns	1,452*	1,270***
25-34 ans	Réf	Réf	Ref
35-49 ans	0,801ns	1,315 ns	1,329***
Statut d'occupation	***	***	ns
Ne travaille pas	2,936***	1,201*	1,070ns
Salariée	Réf	Réf	Ref
Auto emploi	2,989***	1,406*	1,065ns
Scolarisation	***	***	***
Non scolarisé	Réf	Réf	Ref
Primaire	1,105***	0,951***	0,872***
Secondaire et +	0,555***	0,734***	0,446***
Etat matrimonial	***	*	***
Célibataire	1,483**	1,301**	1,695***
Mariée formelle	Réf	Réf	Ref
Mariée non formelle	1,018ns	1,067 ns	1,052ns
Non mariée	2,431***	3,321***	2,441***
Parité atteinte	***	ns	**
0-2	Réf	Réf.	Réf.
3-5	0,737*	1,064 ns	0,932ns
6 et +	0,503***	0,926 ns	0,774**
Type de besoins	**	***	**
Espacement	Réf	Réf	Réf
Limitation	0,681**	0,893***	1,162**
Valeurs du Khi2	134,113	194,898	789,978
Significativité du Khi2	***	***	***
Pseudo R² (%)	9,1	9,3	13,1

L'analyse multivariée conduit à des résultats plus intéressants, indiquant des différences nettes entre ces deux catégories de femmes quant à la propension à un besoin non satisfait. Alors qu'aux enquêtes de 1996 et 2001 la limitation des naissances est, respectivement 0,32 fois et 0,11 fois, moins encline à un besoin non satisfait comparativement à l'espacement des naissances, une tendance inverse s'observe en 2006 où la limitation des naissances devient plutôt 0,16 fois plus susceptible de favoriser un besoin potentiel non satisfait par rapport à l'espacement des naissances. Si les résultats de 1996 et 2001 supportent les attentes théoriques à cet effet, surprenante est cette tendance claire à la hausse de la propension de la limitation des naissances à un besoin non satisfait. Notons, toutefois, que l'expression d'un besoin en matière de PF est une variable d'opinion qui dépend de l'instant de l'enquête et des circonstances particulières de l'interview. Elle est endogène et cela doit être pris en compte dans l'interprétation de ces effets. Par ailleurs, contrairement aux travaux antérieurs, la population étudiée ici intègre des célibataires qui ne sont fréquemment pas associés à la limitation des naissances alors que d'important besoin non satisfait s'exprime en leur sein.

3.2 Caractéristiques du statut socioéconomique et satisfaction des besoins de planification familiale

Trois caractéristiques du statut socioéconomique de la femme ont été retenues. Il s'agit du niveau de scolarisation, de son statut d'occupation économique et du milieu de résidence.

Nous examinons ci-après les résultats de l'analyse multivariée pour chacune de ces caractéristiques socioéconomiques. Nous y analysons également la cohorte de naissance, comme facteur affectant le statut socioéconomique.

La scolarisation de la femme

On espère que plus les femmes sont instruites, moins elles sont susceptibles d'avoir un besoin non satisfait en matière de planification familiale. Les résultats de l'analyse descriptive sont allés dans le sens de cette attente, établissant notamment que les femmes scolarisées au niveau secondaire ou plus sont considérablement moins enclines à un besoin non satisfait que celles non scolarisées ; le ratio est de 0,7 soit une probabilité de 0,3 fois inférieure à celle des femmes non scolarisées. Les résultats de la régression logistique confirment ici cette tendance. Elle fournit un résultat intéressant nouveau ; une différence significative apparaît entre les femmes non scolarisées et celles scolarisées de niveau primaire. L'analyse descriptive n'a pas indiqué de différence importante entre les deux catégories de femmes. Bien que très faible, il s'observe d'une enquête à l'autre un écart significatif entre ces deux niveaux de scolarisation. Alors que les femmes de niveau primaire sont 0,11 fois (1,05-1) plus enclines à un besoin non satisfait que celles non scolarisées en 1996 ; la situation s'inverse aux deux autres périodes. Notamment, en 2001 avoir un niveau primaire est 0,5 fois moins susceptible d'avoir un besoin non satisfait et 0,13 fois moins en 2006 que de ne pas avoir été scolarisé.

Des écarts très significativement importants s'observent entre les

femmes non scolarisées et celles ayant eu un niveau secondaire ou plus. Entre ces deux catégories, la propension à un besoin non satisfait diminue significativement entre 2001 et 2006. Notamment, alors que, en 1996 une femme scolarisée au niveau secondaire et plus est de 0,45 fois (i.e. 0,555-1) moins susceptible d'avoir un besoin potentiel non satisfait en matière de PF qu'une femme non scolarisée, cette tendance se maintient en 2001 et en 2006 (respectivement 0,27 fois moins et 0,55 fois moins) avec une ampleur relativement faible en 2001. La satisfaction des besoins est ainsi d'autant plus probable que le niveau scolaire atteint augmente. Mais cet effet de la scolarisation n'est véritablement perceptible qu'à partir du secondaire ou plus.

Statut d'occupation économique

Les analyses descriptives indiquent que les femmes non salariées ont remarquablement et significativement une probabilité de 1,8 fois plus élevée que les salariées ; écart qui s'est rétréci avec un ratio qui chute à 1,4 en 2001 et 2006. Les résultats de l'analyse multivariée supportent cette tendance, notamment en 1996 et en 2001. Dans le sens théoriquement attendu, tant les femmes qui « ne travaillent » que celles dans « l'auto emploi » sont très remarquablement et significativement plus enclines à un besoin non satisfait comparativement aux femmes salariées. Mais, ces écarts se sont considérablement réduits d'une enquête à une autre ; par exemple, cette caractéristique n'est plus discriminante en 2006 et les différences entre catégories sont négligeables et insignifiantes statistiquement. C'est un résultat intéressant dans la mesure où cela prouve l'existence des

changements et traduit la nécessité d'une analyse à différentes périodes

Milieu de résidence

L'analyse descriptive a établi que la variable milieu de résidence actuelle n'est discriminante qu'en 2006. Les résultats du tableau 4 confirment ce résultat. Ce tableau 4 indique, tel qu'attendu, que le milieu urbain réduit la probabilité d'un besoin non satisfait en matière de planification familiale, comparativement au milieu rural. Mais, cette tendance n'est significative qu'en 2006, indiquant que l'urbanisation devient un facteur important pour la satisfaction des besoins en matière de planification efficace de la famille et justifiant, encore une fois, la pertinence d'une analyse de la dynamique des déterminants d'un phénomène aussi endogène comme le besoin de planification des naissances ainsi que sa satisfaction.

Cohorte de naissance ou génération

L'âge est un des principaux déterminants du statut socioéconomique car strictement associé à l'étape du cycle de vie des individus. Plus les cohortes de naissance sont récentes, plus nombreuses sont les femmes scolarisées en leur sein, moins elles sont rigoureusement attachées aux considérations sociales collectives traditionnelles. L'analyse descriptive précédente n'a mis explicitement en évidence aucune différence significativement importante entre les différentes catégories d'âges. Une différence importante n'apparaît qu'en 2006, établissant que les femmes de 25-34 ans sont moins susceptibles d'avoir un besoin non satisfait comparativement à celles âgées de 15-24 ans et de 35-49 ans.

Les résultats de l'analyse multivariée (tableau 4) supportent fortement

ces résultats. Ils établissent que la cohorte de naissance n'est discriminante qu'en 2006. Les femmes de 15-24 ans et celles de 35-49 ans ont significativement une probabilité respectivement de 0,27 fois et 0,32 fois plus élevée d'avoir un besoin non satisfait en matière de planification familiale que celles âgées de 25-34 ans. Comme les autres caractéristiques affectant le statut socioéconomique, c'est un résultat intéressant qui indique un changement important quant aux facteurs des besoins non satisfaits en matière de PF et la nécessité de prendre conscience de l'hétérogénéité des femmes en âge de procréer dans les programmes.

3.3 Caractéristiques sociodémographiques et satisfaction des besoins de planification familiale

Le statut matrimonial et la parité atteinte sont les caractéristiques sociodémographiques retenues dans l'étude. Comme ci-dessus, les résultats sont abordés ci-après, variable par variable.

Statut matrimonial

Les résultats descriptifs concernant le statut matrimonial indiquent particulièrement que les femmes non mariées sont plus susceptibles que les autres à un besoin non satisfait en matière de planification familiale. L'analyse multivariée confirme ce résultat d'une part, indiquant en 1996 qu'elles ont une probabilité de besoin non satisfait 1,43 fois plus élevée que les femmes mariées. Dans une tendance analogue aux autres enquêtes, cette probabilité à un besoin non satisfait est de 2,32 fois plus élevée en 2001 et de 1,44 fois plus

élevée en 2006 que celle des femmes mariées formelle. Or, ces femmes non mariées sont généralement peu ciblées tant par les études que par les interventions en matière de planification des naissances.

Très intéressant, comparativement aux résultats de l'analyse descriptive, est la situation des célibataires. Alors qu'il n'y avait pas d'écart important à l'étape descriptive, les résultats du tableau 4 montrent que les célibataires ont significativement une probabilité de 0,48 fois plus élevée en 1996 et de 0,70 fois plus élevée en 2006 que celles des femmes mariées formelles. Une tendance analogue est observée en 2001 avec une ampleur plus faible, établissant que la probabilité d'avoir un besoin non satisfait chez les femmes célibataires en âge de procréer est 0,3 fois plus élevée que celle des mariées formelles.

Parité atteinte

Contrairement aux résultats de l'étape descriptives, on constate dans la direction de notre hypothèse que les femmes ayant 6 enfants ou plus sont les moins enclines à un besoin non satisfait de planification familiale. Mais les écarts se sont réduits en 2006 ainsi que le seuil de signification statistique. Ceci pourrait s'expliquer par la fréquence croissante des femmes célibataires ou non mariées prises en compte dans les analyses. Elles sont plus susceptibles d'avoir une parité réduite ; or elles sont plus enclines à un besoin non satisfait en matière de planification familiale selon les résultats relatifs à l'état matrimonial.

Synthèse et discussions

Par ce qu'ils relèvent à la fois des questions de population et de santé, les services de planification familiale sont

aujourd'hui à la croisée des chemins quand on examine son rôle dans le développement socioéconomique durable. Mais, seuls les programmes de planification familiale ciblant bien les groupes véritablement plus exposés au besoin de contraception et les plus à risque de ne pas les satisfaire efficacement peuvent être performants et peuvent permettre que réellement la natalité et la croissance démographique qui en découlent assument leur part indispensable de contribution au développement. C'est cela qui justifie la réalisation de cette étude dont le but est d'évaluer les tendances des besoins non satisfaits et de déterminer leurs facteurs explicatifs ainsi que leur évolution d'une enquête démographique et de santé à une autre pour les trois réalisées au Bénin entre 1996 et 2006.

Les normes et attitudes liées au genre sont des facteurs de risque aux niveaux ménage ou communautaire qui influencent les résultats en matière de planification familiale. Les opportunités offertes selon le genre influencent l'accès à la scolarisation, à l'information ou la formation, à l'emploi et au revenu. Ces ressources se combinent aux comportements individuels et aux normes/valeurs communautaires pour déterminer la prévalence des pratiques contraceptives modernes ou efficaces. C'est pourquoi l'accent est mis dans cette étude sur le statut socioéconomique de la femme, notamment la scolarisation, le statut d'occupation économique, le milieu de résidence et la cohorte de naissance. Des caractéristiques sociodémographiques ont été également considérées telles que le statut matrimonial et la parité atteinte.

Au cours des trois périodes d'étude, deux facteurs se sont constamment dégagés comme significativement déterminants en matière de satisfactions des besoins de planification des naissances au sein des femmes en âge de procréer. Ce sont le statut matrimonial et le niveau de scolarisation des femmes. Il a été établi que les femmes non mariées et les célibataires sont plus susceptibles que les femmes mariées à avoir un besoin non satisfait. Les résultats indiquent également que les femmes de niveau secondaire ou plus sont plus significativement aptes à satisfaire leur besoin en matière de planification familiale comparativement aux femmes non scolarisées. Ces résultats sont mitigés quant à la différence entre les femmes de niveau primaire et celles qui n'ont pas été scolarisées. Ces analyses confirment les attentes théoriques de l'étude ; ils confirment ainsi la nécessité d'une scolarisation primaire complète pour espérer l'effet de la scolarisation sur le changement social. Nous estimons qu'il ne s'agit donc plus de s'inquiéter du nombre croissant d'enfants à scolariser pour justifier les programmes de planification familiale. Mais, plutôt, de faire de l'éducation une priorité car bien formées, la population est de qualité et les futures générations faciliteront le développement économique et adhéreront spontanément aux programmes sociosanitaires comme ceux de planification des naissances. Les réformes récentes de l'enseignement au Bénin (gratuité depuis 2006) sont à encourager et à soutenir par tous, car, elles ont permis une hausse du taux de scolarisation à l'école primaire ; mais il reste beaucoup à faire et les effets ne seront visibles

que dans quelques années si ces efforts se poursuivent convenablement.

Les résultats de l'étude indiquent, par ailleurs, une évolution des facteurs explicatifs des besoins non satisfaits au fil du temps, notamment des changements d'une enquête à une autre. Le milieu de résidence (rural vs urbain) s'est révélé non discriminant en 1996 et en 2001 ; mais il devient très important dans l'explication de la satisfaction des besoins de planification familiale en 2006. C'est aussi le cas de la situation d'occupation économique qui, pertinente dans l'analyse en 1996 et 2001, ne l'est plus en 2006. Ces résultats sont réconfortants dans la mesure où ils justifient la pertinence et la nécessité d'une analyse à différentes dates, lorsque les données sont disponibles, pour mieux cerner la tendance des phénomènes et la dynamique de leurs facteurs explicatifs. En outre, de tels résultats indiquent que des changements contextuels sont à l'œuvre, malheureusement, nous n'avons pas pu intégrer les variables y afférentes dans les analyses à cause des contraintes liées à la nature des données disponibles.

Enfin, quelques autres résultats obtenus dans cette étude ne sont pas allés dans le sens des attentes. Il a été observé que les femmes désireuses de limiter leurs naissances sont plus susceptibles d'avoir des besoins non satisfaits que celles qui, plutôt souhaitent les ajourner. Il en a été de même des femmes ayant une parité atteinte de 6 enfants ou plus qui seraient plus enclines à un besoin non satisfait plus élevé que les autres ayant eu moins de 6 enfants au moment des enquêtes. Aussi, les jeunes générations (15-24

ans) et les plus vieilles (35-49 ans) se sont révélées plus susceptibles que les 25-34 ans à un besoin insatisfait. Ces résultats nous paraissent très intéressants; d'une part, parce qu'ils indiquent ainsi de nouvelles perspectives d'investigation ou d'intervention ; puis, d'autre part, parce qu'ils expliquent et justifient la pertinence de cibler les femmes en âge de procréer, plutôt que de se concentrer sur les femmes mariées comme cela a été souvent le cas dans les travaux et interventions concernant la satisfaction des besoins de planification familiale.

Ces résultats qui, a priori, paraissent contradictoires par rapport aux tendances empiriquement observées, s'expliquent exclusivement par la particularité de la population étudiée. C'est une population hétérogène du point de vue des questions de fécondité et de planification des naissances. Notamment, on y distingue, non seulement les femmes mariées, mais surtout les femmes célibataires et non mariées (divorcées, veuves, séparées). Ces dernières sont plus souvent fréquentes parmi les femmes de 15-24 ans (célibataires) et les 35-49 ans (divorcées, veuves, séparées). Elles sont plus enclines à reporter leurs naissances, plutôt qu'à les limiter avec une parité atteinte relativement faible. Leur nombre de plus en plus important au sein des femmes en âge de procréer avec l'émergence de nouveaux comportements de nuptialité peut influencer les résultats dans le sens observé dans l'étude. C'est donc un résultat important, qui confirme ainsi la nécessité d'une approche genre sensible des programmes. Car, les femmes en âge de procréer ne sont pas un groupe

homogène ; il y a des spécificités en leur sein qu'il convient de repérer et d'intégrer dans les politiques et les programmes. Toutefois, cela nécessite des données qui, malheureusement, manquent souvent.

Références

- Akinrinola Bankole, 1995** - "Desired fertility and fertility behaviour among the Yoruba of Nigeria : A study of couple preference and subsequent fertility", *Population Studies*, (49):317-328.
- Amadou Sanni Mouftaou, Flénon Astrid, Gastineau Bénédicte, Gibigaye Moustapha, Michozounou Saturnine, 2011** - Enjeux démographiques et enjeux de développement en Afrique et au Bénin, *Bulletin d'Information sur la Population en Afrique et à Madagascar (BIPAM)*, numéro 60, Vol. 6, CEFORP/LPED-IRD, Cotonou, Avril 2011
- Amadou Sanni Mouftaou, Michozounou Saturnine et Flénon Astrid, 2011** - Evolution des rapports de genre au Bénin, *Bulletin d'Information sur la Population en Afrique et à Madagascar (BIPAM)*, numéro 59, Vol. 5, CEFORP/LPED-IRD, Cotonou, Mars 2011, 10p.
- Amadou Sanni Mouftaou et Attemba Roger, 2011** - Santé de la reproduction des adolescents : Défis des Réformes des Systèmes de Santé, *Bulletin d'Information sur la Population en Afrique et à Madagascar (BIPAM)*, numéro 57, Vol. 2, CEFORP/LPED-IRD, Cotonou, Décembre 2010, 10p.
- Amadou Sanni M (2009)** - Changement des formes d'entrée en union et relation au sein du couple au Bénin : L'influence du statut socioéconomique - *Population et Développement en Afrique*, n°1, IPDSR, Dakar, P.97-116
- Amadou Sanni M., 2001** - Comportements matrimoniaux et fécondité au Bénin, *dans* : Transitions démographiques des pays du Sud, *ACTIVITES CIENTIFIQUES*, Gendreau F. et al.(éditions), p. 221-236
- Amadou Sanni M., 1997** - "Stratégies D'IEC en matière de Planification familiale au Sud-Bénin", *Travaux et Documents*, Vol. 1, CEFORP/INE/UNB, Cotonou, 46 p.
- Amadou Sanni M., 1995** - "Les opinions et les comportements respectifs des conjoints en matière de fécondité et planification familiale au Sud-Bénin", *méthodologie et résultats préliminaires*, CEFORP/INE/UNB, Cotonou, 109 p.
- Biddlecom A., Awusabo-Asare K. et Akinrinola B., 2010** - Rôle des parents dans l'activité sexuelle et la pratique contraceptive des adolescents dans quatre pays d'Afrique- Perspectives Internationales sur la santé sexuelle et génésique, Numéro Spécial 2010, P.2-11
- Bongaarts J. et Sinding S. W., 2010** - Réponse aux critiques des programmes de planification familiale - Perspectives Internationales sur le Planning Familial, Numéro spécial de 2010, p. 45-51
- Casterline J et Sinding SW , 2000** - Unmet need for family planning in developing countries and

implications for population policy, *Population and Development Review*, 26(4):691-723.

Grossbard-Schechtman S. et Granger W. J. C., 1998 - "Travail des femmes et Mariage, *du baby-boom au baby-bust*", *Population*, (4): 731-752.

Grossbard-Schechtman S., 1993- "On the economic of the marriage: a theory of marriage, labor and divorce", Westview Press, Boulder, san francisco, Oxford, 349p

Guillaume A. et Desgrées du Lou A., 2002 - Limitation des naissances parmi les femmes d'Abidjan, en Côte d'Ivoire: contraception, avortement ou les deux - *Perspectives Internationales sur le Planning Familial*, numéro spécial de 2002, pp. 4-11

Oppenheimer V. K., 1994 - "Women's rising employment and the future of family in industrial Societies", *Population and*

Development Review, (20):293-342.

Oppenheimer V. K., 1988- "A theory of marriage", *American Journal sociology*, (94):563-591.

Thiriart M. P., 1999- "Les unions libres en Afrique Subsaharienne", *Cahiers québécois de démographie*, Vol.28, (1-2):81-115.

Vimard P., Fassasi R., 2010. - *Changements démographiques et développement durable en Afrique-Série Population-Santé*, Documents de recherche n° 1, Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED/IRD), Marseille (France), 48p. Disponible à: www.lped.org

Westoff C F et Akinrinola B, 2000 - Tendances de la demande de limitation des naissances dans les pays en voie de développement - *Perspectives Internationales sur le Planning Familial*, Numéro Spécial de 2000, p.28-35

ANNEXES

Tableau A1 Répartition, par période, des effectifs de femmes échantillonnées selon les variables de l'étude

VARIABLES EXPLICATIVES	INDICATEURS	Période d'enquête		
		1996	2001	2006
Scolarisation	*Non scolarisée	1285	1587	4554
	*Primaire Inachevé	432	642	1765
	*Secondaire ou Plus	232	517	1566
	Pearson chi2	***	***	***
Statut d'occupation	*Ménagère	192	543	1352
	* Auto Emploi	1683	2033	6269
	*Salarié	73	170	218
	Pearson chi2	***	***	***
Cohorte de naissance	* Moins de 20 ans	728	1029	2451
	* 20-34 ans	628	944	2745
	* 35-49 ans	593	773	2689
	Pearson chi2	***	***	***
Milieu Résidence	* Rural	1223	1514	4079
	* Urbain	726	1232	3806
	Pearson chi2	ns	***	***
Parité atteinte	* 1-2 enfants	855	1310	3326
	* 3-5 enfants	506	797	2571
	* 6 enfants ou +	588	639	1988
	Pearson chi2	***	***	***
Etat Matrimonial	* Célibataire	367	651	1531
	* Mariage Formel	1296	1550	5210
	* Union Non Formelle	157	370	563
	* Non mariée	129	175	581
	Pearson chi2	***	***	***
Type Besoin de PF	* Espacement	1471	2016	5354
	*Limitation	478	730	2531
	Pearson chi2	***	**	ns
Total		1949	2746	7885

(ns) non significative au seuil de 10% (***) Prob1% (***) Prob5% (*) Prob10%

Tableau A 2 Taux de besoin non satisfait, par période, par type de besoin et selon les variables explicatives

Variables	Périodes					
	1996		2001		2006	
Type de besoin						
Espacement	61,8	1471	61,3	2016	62,9	5354
Limitation	69,5	478	57,4	730	63,5	2531
Ensemble	63,7	1949	60,3	2746	63,1	7885
Pearson chi2	***		**		ns	

Cohorte de naissance						
15-24	62,1	728	63,1	1029	61,1	2451
24-34	60,7	628	57,7	944	59,5	2745
35-49	68,8	593	59,6	773	68,6	2689
Ensemble	63,7	1949	60,3	2746	63,1	7885
Pearson chi2	***		***		***	
Etat matrimonial						
Célibataire	60,5	367	66,7	651	57,7	1531
Mariage formel	62,5	1296	58,1	1550	61,9	5210
Mariage non formel	66,9	157	48,6	370	66,8	563
Non mariée	80,6	129	80	175	84,3	581
Ensemble	63,7	1949	60,3	2746	63,1	7885
Pearson chi2	***		***		***	
Parité atteinte						
0-2	41,2	855	61,5	1310	58,5	3326
03-mai	37,7	506	55,7	797	62,2	2571
6 et +	28,1	588	63,5	639	71,9	1988
Ensemble	36,3	1949	60,3	2746	63,1	7885
Pearson chi2	***		***		***	
Scolarisation						
Non scolarisée	68	1285	64,3	1587	71,6	4554
Primaire	60,6	432	62,9	642	59,9	1765
Secondaire et plus	45,3	232	44,7	517	41,8	1566
Ensemble	63,7	1949	60,3	2746	63,1	7885
Pearson chi2	***		***		***	
Statut d'occupation						
Ne travaille pas	66,1	192	62,8	543	57,3	1352
Salariée	37	73	44,1	170	40,4	218
Auto emploi	64,5	1683	60,9	2033	65,2	6269
Ensemble	63,7	1948	60,3	2746	63,1	7839
Pearson chi2	***		***		***	
Milieu de résidence						
Urbain	61,6	726	60,0	1232	55,9	3806
Rural	64,9	1223	60,5	1514	69,8	4079
Ensemble	63,7	1949	60,3	2746	63,1	7885
Pearson chi2	ns		***		***	
(ns) non significative au seuil de 10% (***) Prob1% (**) Prob5% (*) Prob10%						